

CONDITIONS DE GARANTIE

Chez **SAINT GEORGES CONCEPT**, nous nous engageons à offrir des produits de la plus haute qualité, c'est pourquoi nous offrons une **garantie de 3 ans** sur la fabrication de tous nos **sacs de transport** et **housses techniques**. Cette garantie reflète notre confiance dans la qualité de nos produits, la solidité de nos matériaux et l'excellence de notre savoir-faire.

1. Durée de la Garantie : 3 ans

La **garantie de 3 ans** couvre toutes les étapes de la fabrication et des matériaux utilisés dans nos sacs et housses. Elle commence à partir de la date d'achat.

2. Ce que couvre la Garantie

La garantie de 3 ans inclut les défauts de **fabrication** ou de **matériaux**. Voici une liste des éléments couverts par cette garantie :

- **Coutures défectueuses** : Si une couture se défait prématurément en raison d'un défaut de fabrication.
- **Problèmes de fermetures éclair ou de fermetures** : Si les fermetures éclair, crochets, boucles ou autres systèmes de fermeture ne fonctionnent pas correctement en raison de défauts de fabrication ou d'usure prématurée.
- **Défauts de matériau** : Si le tissu, la toile, le PVC, ou tout autre matériau utilisé pour la fabrication du produit présente des défauts (déchirure prématurée, décoloration excessive, etc.).
- **Défaut dans les finitions** : Si les bords, coutures ou doublures ne sont pas conformes aux normes de qualité, causant des problèmes d'utilisation ou d'esthétique.

3. Ce que ne couvre pas la Garantie

Bien que nous assurions une haute qualité de fabrication et des matériaux résistants, notre garantie ne couvre pas certains types de dommages. Voici les exclusions de la garantie :

- **Usure normale** : L'usure résultant d'une utilisation normale ou d'une exposition régulière aux conditions environnementales (ex. : frottements, pliages répétés).
- **Dommages dus à une mauvaise utilisation** : La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une utilisation abusive, d'un mauvais entretien ou d'une négligence (par exemple, utilisation d'un sac pour transporter des objets trop lourds, ou nettoyage inapproprié).
- **Dommages accidentels** : Les déchirures causées par des accidents ou des impacts violents (comme un accrochage avec un objet tranchant) ne sont pas couverts.
- **Modifications non autorisées** : Si des modifications, réparations ou ajustements sont effectués sur le produit sans notre autorisation, cela annule la garantie.

4. Comment Faire Valoir la Garantie ?

Si vous rencontrez un problème couvert par la garantie pendant la période de 3 ans, nous vous encourageons à suivre ces étapes :

1. **Contactez notre service client** : Prenez contact avec nous par téléphone ou par email en nous fournissant une description détaillée du problème. Il est important de nous transmettre des photos du produit défectueux afin que nous puissions évaluer rapidement la situation.

2. **Fournissez la preuve d'achat** : Vous devrez fournir la facture ou le bon de livraison comme preuve de votre achat ainsi que l'étiquette de fabrication, à l'intérieur du produit, ce qui permet de vérifier que la garantie est encore en vigueur.
3. **Retour du produit** : Dans certains cas, nous pourrions vous demander de renvoyer le produit à notre atelier afin qu'il soit examiné. Nous organiserons les frais de retour dans le cadre de la garantie.
4. **Évaluation et résolution** : Dès que nous aurons reçu et inspecté le produit, nous déterminerons la nature du défaut. Si le produit est couvert par la garantie, nous procéderons à une **réparation gratuite** ou, si nécessaire, à un **échange**.

5. Réparations et Échanges

- **Réparation gratuite** : Si le produit peut être réparé, nous procéderons à sa réparation sans frais pour vous, dans un délai raisonnable.
- **Échange ou remplacement** : Si le produit ne peut pas être réparé ou si le défaut est trop important, nous offrirons un échange du produit défectueux contre un produit équivalent ou, dans certains cas, un remboursement selon l'accord avec le client.

6. Entretien pour Prolonger la Durée de Vie du Produit

Bien que notre garantie couvre les défauts de fabrication, il est essentiel d'entretenir correctement vos sacs et housses pour en maximiser la durabilité. Nous vous recommandons de suivre ces conseils d'entretien :

- **Éviter l'exposition prolongée à l'humidité ou à des températures extrêmes** qui pourraient endommager les matériaux.
- **Nettoyer en suivant les recommandations spécifiques** pour chaque type de matériau (tissus techniques, PVC, etc.). Utiliser des produits de nettoyage adaptés.
- **Éviter les charges excessives** pour ne pas solliciter excessivement les coutures et les fermetures.

La **garantie de 3 ans** de **SAINT GEORGES CONCEPT** est une preuve de notre engagement envers la qualité et la durabilité de nos sacs de transport et housses techniques. En choisissant notre atelier, vous optez pour des produits conçus pour durer, fabriqués avec soin et attention aux détails. Nous nous engageons à vous offrir un service après-vente réactif et transparent, pour garantir votre entière satisfaction tout au long de l'utilisation de nos produits.

Si vous avez des questions supplémentaires ou souhaitez plus de détails sur notre garantie, notre équipe est à votre disposition pour vous fournir toute l'assistance nécessaire.